

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



UN LIBRARY  
1979  
CONSEIL  
DE SÉCURITÉ

Distr.  
GENERALE  
A/34/216 ✓  
S/13288  
1er mai 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-quatrième session  
Point 21 de la liste préliminaire<sup>⌘</sup>  
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-quatrième année

Lettre datée du 30 avril 1979, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre datée du 30 avril 1979,  
que vous a adressée M. Nail Atalay, représentant de l'Etat fédéré turc de Chypre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de  
cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 21 de la  
liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Orhan ERALP

⌘ A/34/50.

79-11943

/...

A/34/216  
S/13288  
Français  
Annexe  
Page 1

ANNEXE

Lettre datée du 30 avril 1979, adressée au Secrétaire général par  
M. Nail Atalay

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre datée du 19 avril 1979, que vous adressée S. Exc. M. Rauf R. Denktas, président de l'Etat fédéré turc de Chypre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 21 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le représentant,  
(Signé) Nail ATALAY

/...

APPENDICE

Lettre datée du 19 avril 1979, adressée au Secrétaire général  
par M. Rauf R. Denktas

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur une réunion de Chypriotes grecs qui s'est tenue le 25 mars 1979 au Centre culturel hellénique de Nicosie, à l'occasion de la fête de l'Indépendance grecque; au cours de cette réunion, à laquelle assistaient les membres les plus en vue de la communauté chypriote grecque, dont M. Spyros Kyprianou, président de l'Administration chypriote grecque, l'archevêque Chrisostomos et les ministres chypriotes grecs, on a joué de la musique et des marches byzantines, des discours chauvins ont été prononcés et, ce qui est le plus stupéfiant, le serment prononcé à Athènes le 7 mars 1953 par l'archevêque Makarios, le général ~~Prinos~~ et leurs complices lors de la création de l'organisation terroriste clandestine EOKA visant à unir Chypre à la Grèce, a été lu à haute voix et repris par l'assistance.

Je tiens à citer ci-après le texte du serment de l'EOKA, et aussi à déclarer solennellement qu'au moment où des efforts opiniâtres sont consacrés à la reprise des discussions intercommunautaires, des manifestations de fanatisme de ce genre ne font pas du tout avancer le règlement pacifique du problème et ne font que confirmer les soupçons selon lesquels les dirigeants chypriotes grecs n'ont pas renoncé à l'application du plan Akritas visant à la destruction complète du caractère bicommunautaire de l'Etat chypriote : "Je jure par le Saint-Esprit de ne rien révéler de ce que je sais ni de ce que j'apprendrai de la lutte pour l'Enosis, même si cela doit me coûter la vie ou si je suis soumis aux plus graves tortures. J'obéirai sans discussion à tous les ordres qu'on me donnera".

Le texte du plan Akritas a été distribué comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/33/115-S/12722, Appendice) et sa signification est tout à fait évidente.

Au cours de la même réunion, le Sous-Secrétaire du Ministère de l'éducation de l'Administration chypriote grecque, M. Hadjistephanou, a prononcé un discours enflammé et réaffirmé entre autres que le seul moyen pour les Chypriotes grecs de faire aboutir leurs "revendications" était de suivre la voie de leur "idéal national". D'après les mémoires de feu l'archevêque Makarios, cet "idéal national", dans la forme sous laquelle il a été résumé à plusieurs reprises depuis 1960 jusqu'à sa mort, n'était rien moins que l'union de Chypre et de la Grèce. le Sous-Secrétaire a alors souligné que l'"hellénisme chypriote" ne pouvait sauvegarder son identité nationale qu'en entretenant vivaces "son idéal et ses valeurs nationales" et en demeurant "fidèle" à son histoire.

M. Spyros Kyprianou a fait une déclaration encore plus significative le 10 avril 1979 à l'Ecole de droit et d'économie de l'Université de Salonique, là où, 14 ans plus tôt, le 11 mai 1965, l'archevêque Makarios avait publiquement réaffirmé que "le but, c'est l'Enosis". Quatorze ans plus tard, M. Kyprianou, dans la même Université, a déclaré publiquement que le discours prononcé le 11 mai 1965 par l'archevêque était "aussi valable aujourd'hui qu'alors" (Cyprus Mail, 11 avril 1979).

/...

Il convient donc de citer de façon plus détaillée ce discours de l'archevêque daté du 11 mai 1965, afin de comprendre pleinement les implications du message adressé par M. Spyros Kyprianou au "Monde des Hellènes". Voici quelques extraits pertinents de ce discours prononcé en 1965 par l'archevêque et que M. Kyprianou a soulignés comme étant aussi valables aujourd'hui qu'alors :

"L'objectif constant et le but ultime de la lutte du peuple chypriote est l'union de Chypre et de la patrie grecque... Aucun pouvoir quel qu'il soit ne peut nous détourner de la route qui conduit à l'Enosis... Nous continuerons la lutte jusqu'à ce que le rêve de l'Enosis devienne réalité... Le coeur de la nation bat maintenant à Chypre. C'est là que la race grecque mène ses nouveaux combats. C'est là qu'a été dressé l'autel des nouveaux sacrifices. C'est là que s'écrit la nouvelle épopée nationale."

Et, de 1963 à 1974, l'archevêque Makarios, avec l'aide de gens comme M. Kyprianou, a mené "les nouveaux combats de la race grecque" afin de réaliser l'Enosis en détruisant le caractère binational de la République de Chypre!

Quatorze ans plus tard, M. Kyprianou a déclaré publiquement que la lutte "de la race grecque pour l'Enosis" demeure aussi valable aujourd'hui qu'elle l'était en 1965.

Je n'ai absolument aucune raison de douter que cela se trouve être la conviction et la croyance sincères de M. Kyprianou qui, le 21 juin 1966, alors qu'il était Ministre des affaires étrangères de l'Administration chypriote grecque, déclarait publiquement que le statut d'indépendance pouvait être d'autant mieux utilisé pour réaliser l'union de Chypre et de la Grèce et je cite :

"Le deuxième point important auquel j'ai estimé devoir me référer est le statut de l'Etat de Chypre. On entend quelquefois exprimer un point de vue étrange selon lequel, puisque le but, c'est l'Enosis, le maintien et le renforcement de l'Etat chypriote, dans une forme et avec une politique autonomes, constituent un handicap et l'Enosis serait facilitée si l'Etat de Chypre venait à perdre son statut."

Il a développé son raisonnement et déclaré :

"Je ne pense pas que de nombreux arguments ou qu'une analyse détaillée soient nécessaires pour faire la preuve et apporter la conviction que renforcer le statut de l'Etat de Chypre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, c'est promouvoir l'objectif national de l'Enosis."

Je suis convaincu sans l'ombre d'un doute que des déclarations de ce genre, dans la situation extrêmement délicate où se trouve actuellement la question de Chypre, ne peuvent être considérées comme autre chose que comme une tentative

/...

A/34/216  
S/13288  
Français  
Annexe  
Page 4

pour entretenir la discorde entre les deux communautés et qu'elles visent certainement à saboter les efforts en vue d'amener les deux parties à la table de négociation.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 21 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Président de l'Etat fédéré turc  
de Chypre,

(Signé) Rauf R. DENKTAS

-----